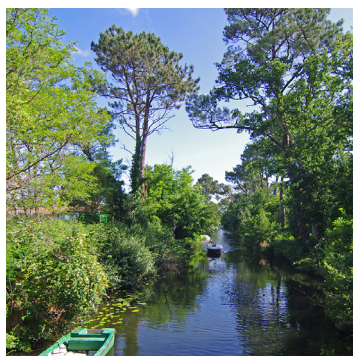




LA GESTION DES RIPISYLVES

Une ripisylve est l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives des cours d'eau. Elles jouent un rôle écologique important. Elles offrent en particulier des habitats naturels spécifiques et forment des corridors biologiques. Enfin, véritables filtres, elles améliorent la qualité de l'eau, protègent les berges et les sols riverains.



L'intérêt de leur entretien

/ rajeunir les ripisylves âgées

en pratiquant un recépage partiel des souches (aulnes, frêne, saules).

/ limiter les obstacles à l'écoulement des eaux

en supprimant les arbres mal implantés et gênant la circulation de l'eau.

/ ralentir l'érosion des berges

en éliminant les arbres penchés qui, à plus ou moins long terme, tomberaient dans le lit du cours d'eau et formeraient un trou dans la berge.

/ assurer une transparence visuelle

en réalisant une gestion de qualité, on permet le maintien de l'éclairage du lit du cours d'eau ou de certaines parties afin de permettre le développement d'herbiers aquatiques propices à la ponte des poissons et batraciens.

À éviter impérativement

/ les coupes rases qui aboutissent en quelques mois à la formation d'un véritable tunnel de végétation, enfermant le cours d'eau,

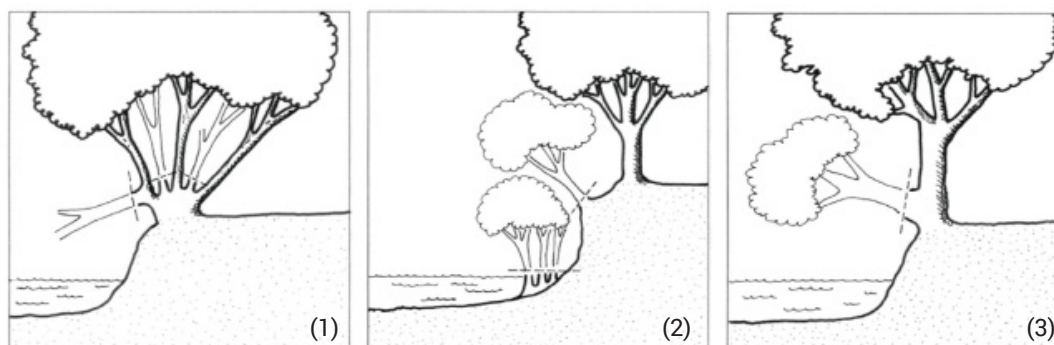
/ le dessouchage d'arbres en berge,

/ l'utilisation d'engins mécaniques de grand gabarit.

Privilégier les interventions manuelles

(tronçonneuse, débroussailleuse, scie d'élagage, etc.)

- / recépage partiel (1),
- / coupes sélectives pour éliminer les arbres mal implantés (2),
- / élagage d'allègement (3).



L'entretien doit être pratiqué régulièrement par un personnel formé à ce type de travaux. Il nécessite la mise en place d'une surveillance annuelle de l'état de la ripisylve afin de programmer aux mieux les interventions.

Travaux de débroussaillage et nettoyage des berges

L'enlèvement des strates basses (arbustives et herbacées) a un fort impact : il provoque une discontinuité dans la ripisylve. La végétation arbustive et buissonnante sera supprimée uniquement si elle fait obstacle à l'écoulement des eaux ou au passage pour l'entretien de la rivière.

Les périodes d'intervention devront respecter les phases de nidification des oiseaux.

Le débroussaillage doit être sélectif et adapté au cas par cas (par exemple, la ronce et l'ortie évitent la prolifération de certaines espèces invasives). Un débroussaillage trop systématique augmente la repousse des broussailles et végétaux.

Végétaux à privilégier :

- / Arbres de haut jet : chêne, frêne, orme, châtaigner, érable, merisier, peuplier noir.
- / Arbustes : saule, aulne, bouleau, noisetier, aubépine, houx, viorne, fusain, cornouiller, sureau.

Végétaux indésirables : résineux, robinier faux acacia, autres variétés de peupliers.



RÉFÉRENCES

<http://www.onema.fr/influence-de-la-ripisylve>

Documentation à télécharger : http://www.artois-picardie.eaufrance.fr/IMG/pdf/brochure_ripisylves.pdf